

D - Espace public

Terme issu des Lumières et des conquêtes bourgeoises (18^ès), il s'agit de soumettre l'exercice du pouvoir à un type de légitimation inédit, fondé sur l'usage public que les individus font de leur raison. Cet espace public se forme à partir du champ culturel, à travers les rencontres, notamment dans les cafés. Il s'affirme comme une revendication culturelle, contre le pouvoir fondé sur l'arbitraire et tirant sa légitimité de son caractère sacré.

S'inspirant des thèses d'Habermas, nous essayons de résumer à l'aide d'un tableau l'évolution structurelle de l'espace public. De siècle en siècle, l'espace public a connu plusieurs mutations comme le montre le tableau ci-dessus. De l'espace public Grec à celui Bourgeois, on passe des intérêts privés à une recherche de l'intérêt général¹. C'est à la Révolution française qu'on se rend effectivement compte et progressivement de la mutation de l'espace public. Avec des droits civiques fondamentaux, l'espace public se concrétise dans des lieux informels et pluralistes.

On assiste à l'apparition du suffrage universel (l'avènement des démocraties de masse) et plus récemment des médias exerçant un monopole de contrôle des flux communicationnels. L'enjeu de l'espace public, pour le citoyen, est de pouvoir imposer collectivement des questions publiques, ou publiquement des questions collectives.

Cette instance discursive est spécifiquement éthique et politique, en ce qu'elle active une confrontation permanente entre des insatisfactions concrètes particulières, ici et maintenant, propres à des groupes ou à des collectivités et des perspectives de

¹ L. Quéré, « Des miroirs équivoques. Aux sources de la communication moderne », Paris, Editions Aubier-Montaigne, 1982, p.45-73

Tableau 16 - Tableau comparatif résumant l'évolution structurelle de l'espace public

	Contexte d'apparition	Lieu	Définition et rôle	Principe régulateur
<i>Espace public GREC (Athènes Vème siècle ACN)</i>	L'impérialisme athénien a rendu nécessaire un rassemblement des Grecs, au centre de la Cité	La place publique (l'Agora).	Un lieu concret de participation directe des citoyens à la gestion politique de la cité. L'accès est réservé aux citoyens athéniens masculins	La dialogue, l'action commune (la praxis).
<i>Espace public BOURGEOIS (XIXème siècle)</i>	Le développement du libéralisme a permis la publicité	Les cafés, salons, cercles littéraires et artistiques, clubs privés...	- Un lieu concret d'échanges littéraires et artistiques. - Une instance de critique de la politique absolutiste en place. - Pas un organe de décision (complexification de la gestion politique). - L'accès est réservé à une élite intellectuelle.	La critique, le tribunal de la raison, la dilatation du for intérieur, le jugement...
<i>Espace public des DEMOCRATIES DE MASSE (XIXe siècle)</i>	L'émancipation sociale, la publication des Droits de l'Homme et l'apparition du suffrage universel ont permis l'avènement de la démocratie de masse, grâce à une universalisation des droits civiques fondamentaux. Dans le prolongement de la Révolution française, la dimension politique devient centrale.	Des lieux pluralistes et informels	- Une instance symbolique de discussions philosophiques et politiques, sur des réalités sociales, religieuses, et culturelles - L'accès n'est plus réservé.	La délibération démocratique, le débat, le rassemblement partisan, syndical ou associatif.
<i>Espace public des MEDIAS DE MASSE (XXème - XXI siècles)</i>	La mondialisation, les progrès techniques en matière de cybermonde, de télécommunication et les médias ont révolutionné le pouvoir de l'information.		- Une instance de résolutions, de confrontation d'opinions. - Une argumentation non-formaliste, visant un universel de démarche. - Des témoignages du tort subi et des prescriptions radicales. - L'accès n'est plus réservé.	L'éthique de la discussion, l'agir responsable, l'engagement démocratique, la manifestation du tort subi

Sources : Habermas J. (1999), *L'espace public*, Paris, Editions Payot, Coll. « Optique de la Politique »
 Ferry, J.M. (1989), « Les transformations de la publicité politique. » in *Le Nouvel espace public*, pp. 16-20
 Majo Hansotte (2002), *Les intelligences citoyennes*, Bruxelles, Editions De Boeck Université, p. 59

justice et d'égalité, recherchées pour tous les citoyens, selon des démarches langagières et méthodologiques d'universalisation¹.

Nous rejoignons Kä Mana lorsqu'il dit « toute option pour la démocratie suppose l'instauration d'un lieu public où les hommes se rencontrent et échangent, où ils débattent et argumentent les uns avec les autres sur les décisions à prendre au nom de la liberté. Dès lors, poursuit-il, la démocratie est inséparable de la notion d'opposition, de conflit, de divergence. Elle s'oppose à une conception idyllique d'une société absolument transparente, harmonieuse et cohérente pour reconnaître la réalité d'un espace social habité par la violence, la disharmonie, les conflits d'intérêt »²

L'espace public est caractérisé par l'émergence de nouveaux lieux informels et pluralistes de discussions sur des problèmes de société. Ces lieux, aux sensibilités différentes, permettent de pratiquer un espace public, puisqu'on y échange des opinions à partir d'expériences concrètes. Ces contextes favorables à l'espace public sont constitués par des groupements volontaires, hors de la sphère de l'Etat et du marché³.

Il s'agit des associations politiques, culturelles, sociales, des organisations non gouvernementales, etc. dont l'objectif commun est de contribuer à la formation de l'opinion publique et de représenter un ancrage indispensable à l'espace public.

C'est la société civile. Celle-ci est configurée par des acteurs engagés dans des mouvements d'opinions et de luttes ou encore des associations permanentes volontaires. Les acteurs de cette société civile sont des citoyens ordinaires concernés par les systèmes étatiques et économiques⁴. Elle a pour fonction de mettre en

1 Majo Hansotte, *Les intelligences citoyennes*, Les Editions De Boeck Université, Bruxelles, 2002, p.66.

2 Kä Mana, *L'Afrique va-t-elle mourir ? Essai d'éthique politique*, Paris, Karthala, 1993, pp.150-151.

3 Majo Hansotte, *op.cit.*, p.67.

4 *Idem.*

confrontation les exigences du monde vécu et les choix politiques, économiques ou technologiques¹.

E - La société civile

L'expression société civile, avec des significations variées, revient constamment dans le débat sur la démocratie, depuis Hobbes et Locke jusqu'à Marx inclus. Elle est aussi utilisée par Gramsci dans le sens d'un ensemble d'institution sociale qui se différencie de la société politique stricto sensu articulée autour du pouvoir d'Etat.

Cette conception gramscienne de la société civile va irriguer la pensée de la dissidence démocratique d'Europe centrale (Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, Allemagne de l'est). Les initiatives de citoyens apparaissent comme l'expression d'une « société civile » exprimant la réalité sociale face à une « société politique » incarnant le mensonge, et les dissidents deviennent porteur d'une « antipolitique », forme de résistance civique tirant partie de sa faiblesse même comme l'explique György Kourad ou Vaclav Havel².

Pour Cohen et Arato³, l'idée de société civile est aujourd'hui de plus en plus ambiguë. Certains auteurs en contestent même l'existence en suggérant qu'il y ait une interpénétration telle de la société civile et de l'Etat qu'il serait vain de suggérer une réalité distincte pour les caractériser.

C'est entre autres, le cas de Jacques Chevalier qui tranche en disant : « dans tous les cas, l'évolution des pays occidentaux au cours du 20^e siècle s'est caractérisée par une osmose de plus en plus nette entre l'Etat et une société civile qui tendent à se superposer, voire à se confondre... Dans ces conditions, le concept de société civile

1 A. Cortina, *Ethique de la discussion et fondation ultime de la raison*, in *Les philosophies politiques contemporaines*, Paris, Calmann-Levy, 1999.

2 György Kourad, *L'antipolitique*, La Découverte, 1989 ; Vaclav Havel, « Le pouvoir des sans-pouvoirs », *L'Alternative*, n°1, Maspero, nov. 1979 cité par B. Dreéno, « Triomphe et disparition des sociétés civiles », *Alternatives non violentes*, n°76, septembre 1990 ; et « Au début, la volonté civique », *Alternatives non violentes*, n°87, été 1993.

3 Cohen, Jean L. et Andrew Arato, *Civil Society and Political Theory*, Cambridge Mass, The MIT Press, 1992, 771 p.

(...) apparaît davantage comme un opérateur idéologique (...) incapable de rendre compte d'une réalité devenue singulièrement plus complexe »¹.

La société civile naît de ses rapports à l'Etat, d'un côté parce que l'on s'oppose à lui, de l'autre parce qu'il cherche lui-même à se désengager pour laisser la place aux forces vives de la société. Dès ce moment-là, on pourrait suggérer, avec Charles Taylor² qu'il y a en quelque sorte trois connotations différentes que peut revêtir le concept de société civile :

- Au sens minimal du terme, la société civile existe là où il y a des associations libres qui ne sont pas sous la tutelle du pouvoir d'Etat
- Dans un sens plus fort, la société civile existe là où la société dans sa totalité peut se structurer elle-même et coordonner ses actions par l'entremise de semblables associations libres
- Comme une alternative ou un supplément au deuxième sens, nous pouvons parler de société civile partout où l'ensemble des associations peuvent, de façon significative, déterminer ou infléchir le cours des politiques de l'Etat.

De leur côté, Foley et Edwards mentionnent qu'à leur avis :

« l'argument de la société civile comme il est communément présenté est partial dans la meilleure perspective et sérieusement de nature à tromper dans la pire des perspectives. Sous plusieurs aspects, il présuppose précisément le genre de paix politique que la société civile serait supposée fournir. Là où l'emphase est placée sur la capacité de la société civile de s'opposer à un état tyrannique, sa capacité de s'opposer à un qui serait démocratique est soit ignorée complètement ou contrée en

1 Chevalier Jacques, « Le mirage de la société civile », *Libéralisme, société civile, Etat de droit. Actuel Marx*, n°5, premier semestre, p.46-49.

2 Taylor, Charles, « Invoking Civil Society », dans Grodin, Robert E. et Pilip Petit (dir.), *Contemporary Political Philosophy. An Anthology*, Cambridge, Mass., Blackwell Publishers, p.66-77.

suggérant que ce dernier type d'opposition mine l'argument du pouvoir de la société civile »¹.

La question se pose alors de savoir si les partis et syndicats font partie de la société civile. Comme Majo Hansotte (2002), nous serons tenté de dire que les partis et les syndicats se sont résolument engagés les uns dans la conquête de l'appareil d'Etat et font donc partie de la décision politique, les autres dans la cogestion des entreprises en vue d'être intégrés, en partie en tout cas, aux décisions économiques.

On a vu lors de la crise sociale congolaise, beaucoup d'autres instances ont joué un rôle non négligeable et les populations congolaises ont été amenées à se prendre en charge pour pallier les insuffisances de l'Etat. L'économie s'est vue contrainte de se replier sur des activités informelles comme nous le décrivons dans les pages précédentes (première partie du travail).

¹ Foley, Michael w. et Bob Edwards, « The Paradox of Civil Society », *Journal of Democrat*, vol.7, n°3, juillet, 1996, p.38-52.

CHAPITRE III - COMMENT LA PRESSE CONGOLAISE CONCOIT- ELLE LA DEMOCRATIE

La perception de la démocratie ne forme pas un ensemble directement analysable. Comme nous l'avons signalé précédemment les articles portant sur la perception de la démocratie y sont aussi noyés au milieu de quantités d'autres articles, et c'est à une opération d'extraction qu'il a fallu nous livrer pour constituer les diverses définitions de la démocratie proposées par la presse congolaise.

Cette pauvreté serait due au fait que le rythme de parution de nombreux organes de presse n'est d'ailleurs souvent qu'une donnée indicative qui ne correspond pas toujours, à une régularité effective, une quantité de facteurs économique, politique, humain et matériel entrant en compte dans l'explication de ce décalage ; décalage dont les journalistes congolais – voire africains – rendent compte humoristiquement en qualifiant la nouvelle presse de presse « événementielle », ou, parfois, de presse paraissant à l' « improvisiste ».

Section I : Définitions et pouvoir du peuple

Les différents titres de la presse congolaise proposent diverses définitions de la démocratie.

Selon *Le Potentiel* : « au sens classique, la démocratie est le gouvernement du peuple par le peuple. Ainsi la notion de *demos* (peuple) devient l'élément essentiel de la démarche. Les philosophes, poursuit *Le Potentiel*, des « *Lumières* » (Montesquieu, J.J. Rousseau... 18^e siècle) s'étaient déjà penchés sur la notion. Le cadre ici n'est pas de revenir au débat sur les moyens par lesquels le *demos* exerce son pouvoir. Tout le monde est d'accord que le « *demos* » n'exerce son pouvoir qu'à travers ses représentants, présumés être dignes. Dès lors, des notions comme vote, suffrage, élection, électeurs, élus, partis politiques, etc, deviennent importantes¹.

La démocratie se présente donc aujourd'hui comme un jeu politique qui possède des mécanismes bien définis où le peuple, sans se compromettre, exerce son pouvoir en vue de réaliser ses aspirations. Ce jeu n'est pas toutefois impersonnel. Il suppose des acteurs. Ces acteurs sont ceux-là qu'on appelle des « hommes politiques » ou « politiciens »².

Le pouvoir du peuple, dans une démocratie, implique sa participation et le respect de sa volonté. Si le peuple veut le changement, avec des hommes de son choix, on doit lui faire cette concession. Car le vrai pouvoir, c'est le peuple. Ceux qui l'exercent ne sont que ses mandatés. C'est cela le principe fondamental de la démocratie³.

C'est au peuple d'opérer les réformes qui s'imposent et de mettre en place les structures provisoires devant préparer l'avènement de la III^e République¹. La voix du peuple, c'est la voix de Dieu, selon *la Référence Plus*. Beaucoup de dictateurs africains ont fini par comprendre que ce ne sont pas quelques présumés opposants

1 *Le Potentiel*, n°49, juillet 1990

2 *Le Potentiel*, n°49, juillet 1990

3 *La Référence Plus*, n°50, avril 1992

qui menacent leurs trônes mais plutôt le vrai détenteur du pouvoir : le peuple. Car il n'est d'arme plus redoutable et plus dévastatrice qu'un peuple qui reprend conscience de ses droits et décidé à reconquérir sa liberté. Le Bénin, poursuit la *Référence Plus*, avec le mystérieux Mathieu Kerekou et le Gabon avec le désormais très contesté Omar Bongo ont répondu aux desiderata de leurs peuples. Ces deux dictateurs ont, après avoir tergiversé, accepté la tenue, dans leurs pays respectifs, d'une conférence nationale.

Une concession énorme, il faut l'avouer, quand on considère la gestion monolithique chère aux dirigeants africains. Cependant, le vent venu de l'Oural a sonné le glas des dictatures en Afrique, cette Afrique des colonels, des généraux et des maréchaux contraints aujourd'hui de se recycler à l'école de la démocratie².

1 -- Le difficile exercice de la démocratie

Pour bien préparer la population à la démocratie naissante, *le Potentiel* propose (en se référant à la sagesse bantoue) des efforts de réflexion, d'information et de préparation intellectuelle.

« La démocratie ne s'acquiert pas instantanément ; que c'est plutôt tout un ensemble d'attitudes à l'égard du monde, de comportements et d'idées vis-à-vis d'autres citoyens, bref d'un mode de vie qui s'apprend, se cultive et s'entretient consciemment, il est encore grand temps que les voies d'orientations précises, clairement définies et expliquées au public soient décrites. C'est pourquoi nous estimons qu'en attendant l'avènement de cette République multipartite, il est nécessaire que des efforts de réflexion, d'information et de préparation intellectuelle de la population sur les procédés et présuppositions de la démocratie soient fournis par ceux qui en savent quelque chose. Ceci aura certainement l'avantage de nous éviter tous les égarements et tâtonnements d'un mauvais apprentissage »³.

1 *Le Potentiel*, n°49, juillet 1990

2 *La Référence Plus*, n°22, mars 1991.

3 *Le Potentiel*, n°53, septembre 1990.

La démocratie exige de la part de ceux qui voudraient la vivre pleinement, non seulement une vocation politique, mais aussi (et peut-être surtout) un esprit et une éducation appropriée¹.

Nous savons très bien que le fait pour chaque citoyen de pouvoir affirmer ce qu'il pense implique le pouvoir populaire. Mais le journal *Le Soft* nous rapporte un cas d'exercice de la démocratie dans un couple :

« Un haut fonctionnaire de l'Etat, rentré de service demande des explications à son épouse pour n'avoir pas apprêté la table à temps. Démocratie, lui apprend la femme avant de continuer que désormais les femmes étaient libres de décider de priver à manger à leurs maris parce qu'en démocratie il faut décider. Le mari tout ébahi s'en remet à sa fille aînée pour lui servir à manger car il avait très faim. Une semaine plus tard, l'homme rentre de service avec trois dames dans sa voiture. Il les installe confortablement au salon sous le regard jaloux et menaçant de son épouse. Celle-ci dépassée exige à son tour des explications aussi. Et le mari d'un ton sec répond : "multipartisme intégral, n'est-ce pas un attribut de la démocratie ' Tu es MPR, les trois autres sont Udps, l'Uferi et Pdsc, nouvellement créés, ajoute l'homme »².

La dictature est le plus facile de tous les systèmes politiques historiques. Le chef, que l'on nomme diversement selon les pays et les cultures, est le seul responsable. C'est lui le guide qui sait tout, voit tout et fait tout. Certes il y a des hommes à côté de lui, mais ce ne sont que des collaborateurs qui le secondent dans son travail, des exécutants aux ordres de leur maître. Telle n'est pas la démocratie, le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. La démocratie en son essence poursuit le bien de tous les membres de la société, le bien commun à toute la population. Le bien commun, qui signifie aussi bien particulier à chacun, les gouvernants ne le connaissent bien que lorsque les intéressés eux-mêmes le leur font connaître³.

1 *Le potentiel*, n° 53, sept. 1990

2 *Le Soft*, n°37, juillet 1991.

3 *Le Potentiel*, n°94, août 1991.

Il est vrai qu'historiquement parlant les gouvernants s'arrangent souvent pour que le bien commun coïncide avec le leur. Mais le peuple a en principe le droit et le pouvoir de remettre les choses en ordre. Contrairement à la dictature, il ne se laisse pas conduire en aveugle. Il veut savoir où il veut qu'on le conduise.

La démocratie est un système politique qui fait confiance à tout un chacun, qui croit en la maturité humaine et politique de tout le monde. La démocratie prend en compte l'opinion publique.

C'est principalement par la parole que chacun peut participer au gouvernement du pays, parole verbale ou parole écrite. Chacun a le droit d'exprimer son point de vue sur la manière dont nous sommes gouvernés. Nous aurons à nous habituer à des chaudes discussions au foyer, sur la rue, en autobus, au travail, etc.- sur la marche du pays. Et puisque, en principe du moins, toute opinion mérite attention, il faudra un effort de volonté, on évitera ainsi de faux problèmes pour écouter n'importe qui¹. *Le Potentiel* insiste sur l'une des valeurs² de la démocratie : la tolérance.

« La tolérance commence par là, laisser chacun dire ce qu'il pense sur la politique du pays. Mais la parole qui a du poids en démocratie est celle là qui vise à infléchir la volonté politique, qui cherche à agir sur les dirigeants. Une telle parole doit être organisée, structurée pour produire ses effets. Elle ne peut pas être parole d'un seul, quelle que soit son instruction, mais plutôt d'un groupe harmonieux »³.

1 *Le Potentiel*, n°94, août 1991.

2 En parcourant les journaux, ils mettent l'accent sur les valeurs spécifiques de la démocratie, c'est-à-dire libertés, respect des droits de l'homme, égalités des citoyens, conditions d'existence dignes pour tous les citoyens, libre choix des dirigeants, contrôle du peuple sur les institutions dirigeantes.

3 *Le Potentiel*, n°94, août 1991.

2 - Pièges et confiscation de la démocratie

Comme le constate la CEZ (1996), le peuple zaïrois a accueilli avec un grand enthousiasme et beaucoup d'espoir l'ouverture à la démocratie pluraliste annoncée par le chef de l'Etat le 24 avril 1990. Mais le cheminement vers la démocratie se fait avec beaucoup de lenteur. Il est même confronté à de sérieux blocages dus à une mauvaise volonté des responsables politiques. Le peuple en éprouve une profonde déception. De plus en plus impatient, il lui est arrivé de s'énerver au point de céder à la tentation en faisant éclater sa colère dans des actes de violence (...)¹.

La lenteur du processus de démocratisation est aujourd'hui d'autant plus mal supporté que, d'une part, l'échec du régime du parti-Etat est évident aux yeux de l'ensemble du peuple zaïrois et des observateurs étrangers et que, d'autre part, les promoteurs et les gestionnaires de la IIème République continuent à se considérer comme les grands bienfaiteurs de la Nation.

Pour *Le Soft* : « On ne sait plus à quel saint se vouer, ni à quel parti, s'agissant de la conférence nationale. L'enthousiasme qu'a suscité l'annonce de sa tenue a désormais fait place à la morosité et au scepticisme. Et ce n'est pas de la commission préparatoire qu'il fallait attendre des informations claires et précises. Bien au contraire, de la salle de réunion, ne transparaisaient que des bruits étouffés, échos de coups fourrés et crocs-en-jambe autour de procédures alambiquées, autour d'ambitions maladroites et d'avantages indus, autour d'un conflit de génération.

Mais surtout autour des options controversées de la souveraineté de ce forum national. (...) En revanche, sur la rive gauche du fleuve, la controverse s'achève de nouveau sur le sexe des anges et des mots, allant jusqu'à répudier l'exemplarité dont fait preuve l'histoire de la démocratie dans les pays comme le Bénin ou le Congo. Tout cela, au nom du droit. Au fond, de quel droit s'agit-il et d'après quelle légitimité, dès lors que toutes les institutions garantes de ce droit (...) sont sujettes à

1 Le 23 et 24 septembre 1991, la ville de Kinshasa et d'autres centres urbains du pays (Kisangani, Kananga, Kolwezi, Likasi...) furent le théâtre d'émeutes et de pillages d'une violence sans précédent. Lire à ce propos Zaïre-Afrique, n°259 novembre 1991, pp.525-526).

caution, de légitimation du changement dans la continuité, sans tenir compte des pressions de la population pour de vrais changements substantiels ? En réalité, le danger qui guette la démocratie n'est pas tant la confrontation pouvoir-opposition que la culture répandue sur tous les bords du mensonge »¹

Pour *Le Potentiel* : « Près de dix mois après le déclenchement du processus de l'ouverture démocratique, celle-ci ne s'est jusqu'ici traduite, dans la pratique, que par deux faits majeurs : l'existence légale des partis politiques et des syndicats ainsi que la libéralisation de la presse écrite. Rien, ou presque rien, n'a été entrepris en vue notamment de remplacer le respect de lois, d'améliorer la protection des droits de l'homme, de promouvoir certains droits socio-économiques, etc. C'est ainsi que les arrestations arbitraires, les rançonnements (...), les brimades et les barrages sur la route, la désinformation, la hausse illégale des prix, etc. demeurent encore le lot quotidien des zaïrois, comme quoi, avant le 24 avril 1990 égale après le 24 avril ».² C'est-à-dire qu'à l'heure actuelle, poursuit *Le Potentiel*, la démocratie zaïroise se réduit au multipartisme, alors que l'on sait que celui-ci est à celle-là ce que le sel est au repas. Bref, encore une fois, l'on décèle des velléités de freiner le processus et de dévoyer la démocratie.

La Référence Plus voit deux années d'illusions : « Plus que trois semaines et le Zaïre aura vécu deux années d'une démocratie chimérique. Deux années blanches, en fait, puisque jusqu'à ce jour, le peuple n'a pas encore reconquis ses droits »³.

Le 24 avril 1990 a été le point de départ de ce que d'aucuns ont appelé " la bipolarisation " de la scène politique zaïroise. Nous pensons, pour notre part, à un manichéisme mesquin qui, s'il perdure, ôtera à jamais à ce peuple le droit à la vie, à la démocratie. Le pouvoir refuse, mieux, récuse l'alternance. Les radicaux, quant à eux, souhaitent la liquidation pure et simple de l'ordre ancien. C'est-à-dire l'actuel,

1 *Le Soft*, 25 juin 1991.

2 *Le Potentiel*, n°70, février 1991.

3 *La Référence Plus*, n°50, avril 1992.

comme préalable à l'instauration d'un Etat libre, démocratique, où tout le monde trouverait sa part dans la redistribution des richesses du pays¹.

Parlant des pièges de la démocratie, *Le Soft* écrit : « Depuis le 24 avril 1990, une ère nouvelle pourrait avoir sonné pour le Zaïre, il est permis désormais de rêver. Rêver à la grandeur, à la prospérité du pays : rêver au bonheur du peuple. Malheureusement, le rêve et l'espoir sont toujours plus généreux que leurs réalisations et le chemin qui y mène est jonché d'embûches. Les opposants zaïrois se comportent comme en 1959. Ceux qui réclament l'indépendance sans bien savoir ce qu'ils allaient en faire. En 1960, ils furent étonnés quand on leur "vola leur indépendance". Si les forces progressistes ne prennent pas garde, on leur "volera leur démocratie" parce que lors de la lutte ils ne se seront pas suffisamment souciés de ce qui viendra après le régime à parti unique »².

Le Soft insiste sur les obstacles à la démocratie, notamment ceux qui dressent les opposants eux-mêmes n'étant pas des moindres. Le pays se trouve en présence de plusieurs catégories d'opposants dont les routiers (qui sont passés maîtres dans l'art de l'intrigue, des longs débats sans issue, de l'astuce, des fausses accusations), les opportunistes qui sont leurs semblables (...), les ambitieux (n'ont qu'une devise : ôte-toi de là que je m'y mette et feront la même chose que les prédécesseurs), les suiveurs, pour eux, la démocratie est un mode comme le vêtement, elle n'astreint à aucune conviction.

Les ancêtres ont dit : « quand dans une forêt, tu vois les chauves-souris la tête en bas, que fais-tu ? » Réponse : « lors d'une fête quand tous dansent du pied gauche, que fais-tu ? ». Le suiveur quelque fois se transforme en aventurier. Mais le plus souvent, il est client d'un leader plus âgé appelé le "Vieux" dans le langage particulier du Zaïre (...); les idéalistes (sont des personnes convaincues mais qui ignorent la complexité des questions liées aux relations internationales modernes, à la psychologie des peuples et à la gestion de la chose publique. Ils croient que leurs

¹ *La Référence Plus!*, n° 50, avril 1992.

² *Le Soft*, n°22, février 1991.

discours renverseront les obstacles et plieront la réalité à leurs sentiments. Ils deviennent facilement démagogues et dangereux pour le pays (...)¹.

Enfin, rares, les hommes d'Etat mesurent l'importance de l'enjeu, mettent une sourdine à leurs intérêts propres au profit des intérêts supérieurs de la Nation. Si un jour ils se lèvent comme un seul homme, c'est peut-être ce petit reste qui sauvera ce pays de la condition de misère qui lui est faite. Le peuple zaïrois érige lui aussi, consciemment ou inconsciemment des barrières à la démocratie. Il vit dans la peur parce qu'il est traumatisé par de trop longues années de régime non démocratique. Il craint encore, avec raison, la répression du pouvoir. Il ignore ses droits et ne sait pas comment user de ses libertés »².

Les journaux congolais insistent sur la confiscation de la démocratie. Selon *Le Potentiel* : « cette démocratie est avant tout le fait du Prince qui la gère à sa guise et l'oriente dans la direction qui lui plaît, nonobstant certains artifices et initiatives destinées à jeter de la poudre aux yeux de l'opinion. Depuis la date du 24 avril 1990, le champ politique se trouve investi presque exclusivement par les mêmes acteurs politiques que par le passé, constate *le Potentiel*, c'est-à-dire par les anciens " évolués " et les " néo-évolués " aux nouveaux-riches, qui se proclament président fondateur de tel ou tel parti, qui ressuscitent telle ou telle formation politique d'antan. Après avoir légué, poursuit *le Potentiel*, à la postérité un " beaugâchis ", tous ces anciens leaders ne sont plus habités que par des ambitions personnelles d'accès à l'accumulation et cela dans le désintéret le plus total pour la masse que constitue la société civile. D'où l'effervescence et la précipitation observées dernièrement à travers les différents états-majors de partis (...). Pour ces acteurs politiques, la motivation première est de monopoliser le courant démocratique suscitant par le fait même l'appétit du pouvoir auprès des autres forces sociales et particulièrement auprès des jeunes »³.

1 *Le Soft*, n°22, février 1991.

2 *Le Soft*, n°22, février 1991.

3 *Le Potentiel*, n°70, février 1991

La volonté de confiscation de la démocratie entretenue par la vieille génération des politiciens a été au sein de tous les partis politiques sans exception, à l'origine d'un courant de revendication de la part des jeunes cadres et intellectuels. Si faire de la politique signifie se mettre au service de la "cité", et si par définition qui dit démocratie dit œuvre collective des masses, il serait mal venu que les acteurs politiques zaïrois d'aujourd'hui, à l'exemple de ceux d'hier, utilisent la démocratie pour accéder à la richesse, renforcer ou maintenir leurs privilèges ou leurs positions et cela au grand désavantage de la cité civile.

En définitive, ce dont la nation zaïroise a besoin, c'est d'une démocratie qui ne soit ni l'œuvre des seuls dinosaures ou des seuls méritocrates, ni un simple discours idéologique et mystificateur, mais plutôt une affaire du peuple pour le peuple.

Les arrestations arbitraires, les rançonnements, les brimades, les actes de violence, etc. auxquels sont exposés les congolais compromettent l'exercice de la démocratie.

Pour *La Référence Plus* : « au moment où le Zaïre fait péniblement son apprentissage de rigides lois de la démocratie pluraliste, il est plus que temps que les partis politiques exercent réellement leur fonction d'encadrement des masses. C'est d'autant plus important qu'on assiste depuis quelques jours à la montée de l'intolérance, de la violence aveugle. Que de dirigeants de partis politiques expriment ouvertement leur point de vue quoi de plus normal. La démocratie, poursuit *La Référence Plus*, c'est d'abord cela : la liberté d'expression. Cette dernière ne peut évidemment aboutir à l'unanimité, sinon c'est la sclérose de la société. C'est ce modèle recherché ou, mieux, imposé durant les 25 dernières années qui a conduit le pays à la dictature. Mais au nom du principe sacré, en démocratie, de la liberté d'opinion et d'expression, il serait d'autant plus irréfléchi que de soutenir des actes de violence, de vandalisme qui mettent en péril le processus démocratique »¹.

Les événements des 23 et 24 septembre ont ajouté du piquant dans leur détermination. Les combattants ont compris que le pouvoir et ses laquais ne cédaient

¹ *La Référence Plus*, n°10, octobre 1991.

que devant la violence. D'où le comportement des militaires fait actuellement des émules au sein des partis politiques. C'est là une situation préjudiciable pour la démocratie naissante, car elle tend à instaurer la terreur. Une peur qui obligeait les leaders des partis politiques à se réfugier dans un mutisme tout aussi dangereux pour la démocratie. Or c'est du choc des idées que doit jaillir la lumière. La démocratie pluraliste est un combat d'idées, il est important de sauvegarder la liberté d'opinion ou d'expression¹.

La suspension injuste de la Conférence nationale souveraine par le premier ministre Nguz a été vue comme assassinat de la démocratie par certains journaux. Ainsi pour *La Référence Plus* : « l'espoir du peuple zaïrois pour l'avènement d'un ordre nouveau, juste et équitable vient de s'effondrer comme un château de carte. Pour la volonté d'un groupe d'individus dont les agissements sont guidés par la main du démon. Ils viennent de porter un coup de poignard à la liberté, à la démocratie. Est-ce la victoire de Lucifer sur le Bien, se demande *La Référence Plus* ? Pas encore. Mais toujours est-il que la démocratie a été assassinée »².

1 *La Référence Plus*, n°10, octobre 1991.

2 *La Référence Plus*, n°29, janvier 1992.

Section II : La représentation de la démocratie par la presse

Toute société fonctionne sur l'échange de signes, que la mode comme le dessin, comme la musique fait sens et que nous allons en donner quelques échantillons pour finir.

Nous considérons sous cet angle quelques représentations langagières de la situation politique congolaise dans la période retenue.

A - Dérision dans la caricature

La transition démocratique congolaise fournit un terrain de rupture intéressant dans un échange de deux héros – Ambroise et Zebedée – que nous présente le journal *Le Phare* pour la période 1990-1995¹:

« Ambroise ! Est-ce qu'on peut passer de classe après avoir échoué pendant plus d'un quart de siècle ??? »

« Ah non ! Mon cher Zebedée. Il nous faut des hommes intègres, moralement et intellectuellement pour le gouvernement de la III^e République... »
et Zebedée suggère en poursuivant :

« ... Et pour y arriver, nous devons savoir qui a fait quoi, afin de fermer la porte de la gestion du pays aux politiciens de pacotille, aux détourneurs et à tous ces prétendus " vierges politiques", qui, jusqu'hier encore, étaient des conseillers très écoutés au sein des services de répression ».

Ces deux héros présentent du début à la fin la démocratisation dans son évolution.

Dans cette caricature, Ambroise, l'un des héros, est un vieux qui incarne celui qui a vu la pluie et le beau temps. Il a non seulement vécu le pouvoir colonial, c'est-à-dire la I^{ère} République, mais a subi la II^{ème} République, celle de la dictature.

¹ Lire Jean-Pierre Diamani, *L'humour politique au Phare du Zaïre*, op.cit.

Zebedée, le deuxième héros, jeune, étrenne des vêtements rafistolés, à l'image du délabrement de l'économie du pays.

Tous les deux dialoguent avec les faits marquant le cheminement de la transition démocratique et interagissent avec la rumeur (radio-trottoir¹ zaïroise) sous les pointes et les courbes du dessin humoristique.

Ce sont là les codes qui donnent accès à un monde scriptural où tous les principaux acteurs sont identifiés par des superlatifs. Dans ce décor, Mobutu est coiffé de Ya Mukolo, c'est-à-dire de « Grande puissance » incarnant la préséance par rapport à l'opposition, particulièrement à Tshisekedi, élevé au rang de prophète Moïse.

Le bilan combien négatif du régime mobutu se résumant en assassinats, massacres des étudiants, enlèvements, vente d'une partie du pays à une compagnie allemande OTRAG, de pétrole de Moanda, de diamant de la MIBA et de l'uranium, crimes culturels dont le génocide intellectuel, fermeture des établissements d'enseignement, etc. interpellant les dirigeants et la population, sert aux héros (Ambroise et Zebedée) de prétexte pour qualifier les dirigeants de la IIe République :

- Ambroise : « Dis Zebedée, tu as lu le tableau de bord de la IIe République ? Je ne vois pas comment on peut survivre à un diagnostic aussi exécrationnel ? »
Zebedée : « Tu sais le plus dramatique, c'est qu'au lieu d'accepter courageusement son état et de se soumettre humblement à la thérapie, le malade en désespoir de cause s'agite beaucoup et essaie de tricher pour ne pas mourir seul »

1 Elle permet la discussion populaire et non officielle de l'actualité, selon Ellis Stephen (1989, p. 321). Elle peut être assimilée à la rumeur publique qui n'est contrôlée par aucune institution officielle ou groupe d'intérêt. Les informations véhiculées par radio-trottoir concernent souvent les faits divers, les agissements et les erreurs des hommes politiques et de toutes les autorités. La radio-trottoir génère parfois un véritable débat sur de problèmes politiques, sociaux et économiques importants mais passés sous silence par les dirigeants. Elle constitue une conséquence directe de la censure et de développe d'autant plus que les médias locaux ne bénéficient d'aucune crédibilité. Selon Ekambo Dwasenge (1985), la radio-trottoir sert de révélateur aux conflits latents et à la dynamique sociale globale. Elle constitue à la fois une vague forme de contre-pouvoir, un moyen d'autodéfense et un régulateur social permettant d'exprimer certaines frustrations. Elle contribue aussi à forger le passé d'un pays en épinglant les éléments clés qui seront retenus pour entrer dans l'histoire (Marie Soleil Frere, 2000 : 57-58).

Revenant sur la métaphore « éventrer le boa », nos héros constatent :

- Zebedée : « Il nous faut des hommes honnêtes, crédibles et nationalistes pour la IIe République ».
- Ce à quoi Ambroise rétorque : « Oui, mais pour atteindre cet objectif, il est capital de passer en revue ce qui a été fait dans ce pays depuis 30 ans. C'est à cette condition que nous pouvons barrer la route du pouvoir aux assassins, aux truands économiques, aux pédés et autres briseurs de foyers »

Dans un dialogue interactif avec la réalité quotidienne et la rumeur, nos héros articulent un discours fort critique où la dérision actualise éloquemment le dicible et le scriptible dans leur rapport à la démocratisation devenue une donne incontournable.

B - Signes comportementaux

L'idéologie de l'authenticité avait l'ambition de contribuer à libérer le Congolais de la vision « européocentrique » qu'il avait si bien assimilée pendant la colonisation, au point de ressentir un certain mépris à l'égard des réalités locales, au profit des réalités extérieures.

Le discours officiel avait réhabilité les réalités du terroir. Il devait parfois même faire violence à la population, l'obligeant à abandonner des comportements qu'elle avait déjà bien assimilés.

Ainsi, au niveau de l'habillement, le costume officiel masculin devenait l'abacos assorti éventuellement du foulard et de la pochette, sans oublier l'insigne du MPR. Les dames étaient tenues d'abandonner le port des robes, des jupes et des pantalons et de porter des pagnes, textiles importés de l'étranger (Hollande) ou provenant d'usines locales implantées à Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani (Utexafrica, CPA, Solbena, Sotexki). Il en est de même des coiffures, nécessairement « authentiques », puisque l'usage de postiches ou d'autres accessoires était proscrit (Ndaywel, 1998 :706).

Dans le souci supposé de faire prévaloir l'esprit patriotique, il fut décidé de désigner tous les Congolais par le terme « citoyens » et non des messieurs, dames ou demoiselles. Ces dernières, indépendamment de toute référence à leur âge ou à leur état civil, étaient appelées « mama », par respect pour leur féminité. Ce terme ou celui de citoyenne étaient utilisés l'un et l'autre, indistinctement. Après la suppression des prénoms chrétiens, la désignation des personnes s'effectua par le biais du nom de famille suivi d'autres noms caractérisant l'individu (Ndaywel, 1998 :707).

Après le discours du 24 avril 1990, à la télévision nationale, on entendait plus la chanson du MPR « lokuta monene » avant et après les informations. Citoyennes et citoyens utilisés pour désigner nos compatriotes ont disparu du langage des